Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale
Du Personnel des Industries Electrique et Gazière des Pays de Savoie

P.V. n° 433

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 30 mars 2021 en audio conférence

Membres présents :

BERTHET Eve Présidente CGT
TAILLEBOSQ Dominique Secrétaire Général CGT
CAILLETTE Gilles Administrateur CFE-UNSA Energie
VILLEMAGNE RIVET Gilles Administrateur CGT
PERRI René Administrateur CGT
ROBERT Emmanuel Administrateur CFDT
GAMBELLIN Vincent Administrateur CGT
BAUDIN Yolande 5ème vice-présidente CFE-UNSA Energie
DREUX Hervé 2ème vice-président CGT
GENIN Jean-Pierre 4ème vice-président FO
GANDOLFINI Christian Administrateur CFE-UNSA Energie
DUPONT Laurent 1er vice-président CGT
AUFRAY Fabienne Trésorière Générale CGT
DEVILLERS Anthony Administrateur CGT
EVE Pierrick Administrateur CGT
FREYCHET Florian Administrateur CFE-UNSA Energie
ORTOLLAND Julien Administrateur CFDT
SANCHEZ Serge Administrateur CGT
OELSCHLAGER Jean-Pierre CFDT
CHARBONNIER Luc Trésorier Général Adjoint FO
LARGY Jean-Marie 3ème vice-président CFDT
SOLTYSIAK Maïté Secrétaire générale adjointe CGT

Absents excusés :

GRANGEON Françoise Administratrice CFDT
BROISAT Pierre Administrateur CFDT

Participants :

GROBEL Jean-Louis
GONZALEZ Emmanuelle
MANCONI Richard
Burotik'Alpes – Rédaction PV

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
2. Approbation du PV du CA N° 432 du 12/01/2021 (vote)
3. Présentation des travaux effectués par la CCF
4. Calendrier des AG de SLVie
5. Clôture des comptes : examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, proposition d'affectation du résultat (vote)
6. Point budget : tableau de suivi du budget, transferts de crédits, budget complémentaire, habilitations Lucie (votes)
7. Proposition des commissions (vote)
8. Point « Mes activités »
   Questions diverses

9h05 - Début de la séance : **Eve BERTHET** est en charge de l'animation de la réunion, le respect de l'ordre du jour, la durée prévue pour chaque thème et le rythme.

L'appel est réalisé. En même temps est demandé l'avis de chaque membre sur la tenue de l'instance à distance (les Décrets relatifs à cela ont été envoyés).

Résultat du vote :

- pour : 22 (12 CGT – 4 CFDT – 4 CFE-UNSA Energie - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

EB
DT

Les membres valident à l'unanimité la tenue du CA à distance.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Pour économiser du temps lors des demandes d'avis, je propose une alternative : désigner un référent par délégation ou demander s'il y a des votes contre ou abstention.

Eve BERTHET (CGT) – J'ai participé au CA de la CCAS la semaine dernière. Le vote était réalisé par OS donc par un référent.
Ce système est plus rapide sachant qu'il y a 8 délibérations à voter. Pour cela, chaque OS doit être d'accord.

Après débat, la décision est prise de prendre la seconde version : demander les votes contre et abstention.
Le test sera fait sur les premières délibérations. Si le résultat n'est pas concluant, l'appel complet sera réalisé.

1. Actualités

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - En lien avec l'actualité des IEG, un appel interfédéral ou intersyndical est prévu le 8 avril. C'est aussi la date des 75 ans de la nationalisation de l'électricité et du gaz.
Un communiqué à destination des salariés a été envoyé le 22 mars.
Ce communiqué appelle tous les salariés à se mobiliser contre la casse du service public et faire barrage aux projets Hercule et Clamadieu.
Nous devons nous mobiliser sur les actions prévues. Au niveau régional, un rassemblement est prévu sur Lyon le 18 mai. Il est important de relayer ces informations aux salariés. La déclinaison de ces projets néfastes aura un impact sur les activités sociales non négligeables.

Le CSEC d'EDF et Enedis ont lancé une campagne avec une pétition en ligne. Le Cairn informera les bénéficiaires sur le sujet. La pétition compte environ 70 000 signatures. Il est essentiel qu'il y en ait davantage.

Le Dauphiné d'hier annonce la fermeture de l'usine FerroPem de La Léchère composée de 221 salariés et de l'usine de Livet-Gavet avec plus de 100 salariés.
Un appel à la grève est prévu ce jour à 13h45 au Palais de justice de Chambéry.

Gilles VILLEMAGNE (CGT) – En lien avec le groupe Ferro Globe, il est probable que l'usine de Socla ferme également, sur le bassin Chambérien.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous donne un point sur la situation sanitaire.
Les antennes sont ouvertes 2 jours par semaine. La décision a été prise par le bureau il y a plus d'un mois pour demander une ouverture officielle. Aujourd'hui, quand un bénéficiaire sonne, les professionnels ouvrent. L'ouverture est donc officielle depuis la semaine dernière. Néanmoins, comme la demande date d'il y a un mois, le contexte sanitaire a évolué. Le communiqué n'a pas été envoyé, d'autant que M. MACRON prendra la parole demain soir ; ceci afin de ne pas apporter de confusion auprès des bénéficiaires.
Selon les annonces, nous prendrons la décision de communiquer largement ou non.

Concernant les activités de la CMCAS et des SLVie, les activités en extérieur, à la journée, jusqu'au couvre-feu, sans restauration, sous réserve du respect de la règlementation en vigueur et des arrêtés préfectoraux, se sont tenues (biathlon par exemple).

Les centres ACM ne peuvent pas ouvrir pour les séjours colo printemps. Sur notre CMCAS, cela concerne 48 familles, 70 enfants.

DT
EB

La campagne d'appel sortant vers ces familles a débuté hier pour proposer un dispositif mis en place par le national sur 15 centres de tourisme identifiés. Une équipe pédagogique est sur place par journée ou demi-journée pour accueillir les enfants.
Souvent, quand une famille met ses enfants en colonie à cette période, c'est qu'elle n'a pas de congés. L'enregistrement peut être fait par téléphone ou en ligne en s'enregistrant en tant qu'OD et en indiquant le nom de la personne responsable de l'enfant.

Richard MANCONI – Il est nécessaire de préciser à qui est-ce qu'on transfère l'autorité parentale lors de l'inscription.

Eve BERTHET (CGT) – Côté CMCAS, nous proposons des activités à faire à la maison sur notre page Facebook et site Internet, et via le Cairn. Cela avait été proposé lors du premier confinement. Nous ciblons les 4-17 ans.

À propos des aides, l'aide à l'autonomie des jeunes (AJ) est prolongée pour les mois de février, mars et avril, avec une possibilité de rétroactivité à partir d'octobre 2020 (pour les bénéficiaires qui ne connaissaient pas cette aide, la demande peut être tardive).

Une nouvelle aide va être proposée : un fond pour venir en aide aux personnes victimes de violences familiales. Le premier GT national a eu lieu hier. Les travaux seront rendus pour une validation en premier lieu par la commission ASS puis par le comité de coordination.

Concernant l'accueil étudiant sur le site d'Aussois, je souligne l'implication de nos équipes professionnelles, notamment ASS, qui contacte plusieurs familles pour leur présenter les aides.
Le village vacances est accessible depuis le 16 mars. Pour l'heure, une dizaine de demandes ont été faites. Nous espérons que les annonces gouvernementales de demain ne demandent pas la fermeture des centres de vacances.

Retour sur la pièce de théâtre : nous avons validé en bureau la participation financière de notre CMCAS pour la diffusion d'une pièce de théâtre via Zoom, en lien avec la journée du 8 mars.
Un temps d'échange a eu lieu avec l'auteur et des comédiens. Il y a eu plus de 80 connexions un samedi soir, 9 CMCAS, environ 1 000 connexions au total.

Concernant le printemps des poètes, tous les jours sont publiés des poèmes sur la page Facebook. Ils sont très relayés par d'autres CMCAS et notamment par le site officiel de la CCAS. Le Cairn contient l'interview d'Anne SOY.

L'AG de la SCI « vers le port » s'est tenue le 11 mars en visio. Je laisse la parole à Serge SANCHEZ.

Serge SANCHEZ (CGT) – Le PV est rédigé, il sera envoyé à tous les partenaires et aux membres du CA.
Cinq participants étaient présents sur 6. La visio a permis une participation plus importante.
Nous restons en attente de la vente de la maison Chappaz. Nous essayons de convaincre le maire de reclasser la parcelle.
Nous avons fait la proposition de se rapprocher d'un professionnel de l'urbanisme afin que la situation soit étudiée. La CCAS va s'engager dans la démarche et trouver un spécialiste.
Le site sera ouvert cet été, avec les règles sanitaires en vigueur.
Je propose au CA de procéder à un aménagement de l'espace extérieur avec des tables de pique-nique, barbecues et terrains pétanque.
La SCI a fait un appel de fonds de 14 050 euros dont 8 809 € pour la CCAS et 5 235 € pour la CMCAS.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Qu'en est-il d'Alstom et Général Electric, membres de la SCI ? Cela est un problème majeur car ils sont décideurs. Etaient-ils présents ?

Serge SANCHEZ (CGT) – Ils étaient présents. Il ne manquait que COMECA EBT Chatenoy le Royal.
Il y avait 5 participants sur 6.
Les explications que je viens de fournir ne sont pas le résultat de quelqu'un mais de la discussion globale. Il n'y a pas eu de vote hormis pour l'arrêté des comptes.

DT
EB

Eve BERTHET (CGT) – Il y avait beaucoup de nouveaux. Nous avons réexpliqué la situation et les plans, notamment sur la vente de la maison Chappaz.
La visio a permis d'avoir beaucoup de personnes présentes.

Serge SANCHEZ (CGT) – Nous leur avons réaffirmé que tous les associés ont la possibilité d'utiliser le terrain, comme les bénéficiaires de la CMCAS.

Eve BERTHET (CGT) – Je poursuis sur l'actualité.

Emmanuelle GONZALEZ vous a envoyé un mail annonçant le report des régionales au 29 avril de 9h30 à 15h30 en visio.

Concernant le site de Val d'Isère, lors du CA de la CCAS du 18 mars 2021, la délibération 2021-053 a été votée. Je vous en donne lecture :

Le CA valide le principe d'engager le processus de délégation d'exploitation du centre de vacances de Val d'Isère dont elle est propriétaire.
Cette décision s'inscrit dans la continuité de l'évolution du modèle d'activité du domaine Vacances adultes et familles présenté au CA de la CCAS du 18 mars 2021 et en application des délibérations 2020-232 et 2020-233, prises lors du CA du 11 décembre 2020.
Cette délégation pourrait se réaliser en partenariat avec l'exploitant CEVEO. La décision définitive de délégation intégrant le modèle économique et juridique interviendra après décision du CA de la CCAS.
Elle fera suite au processus d'information/consultation des IRP de la CCAS.
Le CA donne mandat au DG pour assurer la mise en œuvre de cette délibération.

Le site de Val d'Isère est sur notre territoire. Il est important que chacun ait connaissance de cette délibération. Elle vous sera envoyée avec les pièces définitives de ce CA.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - C'est aussi la situation où se trouvent aujourd'hui les activités sociales, l'urgence financière.
La réécriture de l'article 25 a permis la stabilisation des ressources des activités sociales. Mais le contexte politique et économique évolue depuis un certain nombre d'années. Des alertes sont émises depuis 2013, 100 millions d'euros en moins, avec une réorganisation des activités sociales.
Nous devons apporter une réponse face à cette urgence financière. Il est du rôle et de la responsabilité des élus de garantir un équilibre financier.
La fermeture de 3 sites a été annoncée pour cet été : Megève Le Savoy, Les Saisies et Val d'Isère. Suite au CA, la CCAS a validé le principe d'engager le processus de délégation d'exploitation de Val d'Isère rapidement afin que le site puisse être ouvert cet été.
Depuis 2013, les élus des AS dénoncent l'attitude des Directions. Nous sommes dans les conséquences de la situation imposée aux activités sociales, causant des difficultés sur la situation financière mais aussi sur les emplois. Il est de notre responsabilité de combattre et dénoncer cette attitude et la bataille qui se mène niveau branche n'est pas neutre pour les activités sociales. En cette année du 75ème anniversaire du statut, nous devons être à l'offensive pour défendre les biens communs des électriciens et gaziers ; des activités sociales pour toutes et tous.

Eve BERTHET (CGT) – Je souhaite l'intervention de Jean-Louis GROBEL, notamment parce qu'il est important que le processus d'information/consultation des IRP sur place soit correct. Une rencontre a eu lieu la semaine dernière afin de s'organiser selon les dates des CSE.

Jean-Louis GROBEL – Concernant la situation de Val d'Isère, depuis le mois de janvier nous avons été en totale transparence, à la fois avec les salariés du site, à la fois avec le CSE.
Nous avons rappelé que suite à la délibération du CA de décembre, CEVEO avait de nouveau fait savoir qu'il était intéressé par le site de Val d'Isère. Il n'y avait donc pas de raison de le cacher.
Nous avons rencontré les saisonniers sur place en janvier, puis en février.
Le CSE a été informé depuis janvier sur l'intérêt de CEVEO et sur les rencontres avec les salariés.

DT
EB

Le contexte a été rappelé par Dominique TAILLEBOSQ. Il est de notre responsabilité de traiter ce sujet.
Je porte la délégation en tant que DI de la plaque RA. Nous échangerons avec le partenaire pour voir quels sont les enjeux de reprises, notamment d'un point de vue RH. Nous avons des engagements concernant les saisonniers titulaires (13 personnes l'hiver et 5 personnes l'été).

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Quel est le gain financier du transfert de l'exploitation à CVO ? Quels sont les changements pour les bénéficiaires ? Et pour les saisonniers ?

Jean-Louis GROBEL – Le dossier n'est pas encore constitué, c'est justement le travail que nous devons réaliser avec le national.
Je rappelle que la décision avait été prise de fermer le site de Val d'Isère l'été. Sur les 2 Savoies, 7 sites étaient ouverts l'été, remplis en moyenne à 52 %.
La fermeture de Val d'Isère représente 200 à 250 000 euros en coûts directs. Les coûts indirects doivent être comptabilisés.

Eve BERTHET (CGT) – J'ai rencontré les saisonniers à leur demande au mois de janvier. Une rencontre avec CVO aura lieu une fois que Jean-Louis GROBEL aura revu les saisonniers. CVO s'est engagé à les recevoir. Nous serons extrêmement attentifs aux saisonniers.

Jean-Louis GROBEL – Les délibérations ont été annoncées au CSE qui s'est tenu hier. Aujourd'hui ou demain, je donnerai l'information aux saisonniers sur place.

Eve BERTHET (CGT) – Le dossier complet sera présenté aux administrateurs de la CCAS pour le CA du 11 mai avec l'ensemble des éléments dont Jean-Louis GROBEL a fait référence.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – CVO est un exploitant mais qui assurera les travaux à réaliser dans le bâtiment ?

Eve BERTHET (CGT) – Le dossier complet sera présenté aux administrateurs car il y a 2 choix de bail. Un travail est en cours avec le service juridique et avec le personnel des activités sociales.
Tous ces éléments seront envoyés aux membres du CA de la CCAS.

Je poursuis sur l'actualité.

Domaines et Villages a été reconduit pour le printemps. Un catalogue sera envoyé aux bénéficiaires avant le 19 avril. Les commandes pourront être effectuées entre le 19 avril et le 24 mai. La distribution est prévue le 16 juin sur des points de livraison identiques à ceux de novembre 2020.

Des SLVie ont demandé des fusions :
- Chambéry et Montmélian,
- Moutiers et Bourg Saint Maurice,
- Saint Jean de Maurienne et Modane,
- Albertville et Beaufort.

Cela ne touche pas le périmètre de notre CMCAS mais une modification du règlement particulier devra être entreprise. Ces propositions ont été faites à la suite de bureaux. Depuis un certain temps, nous avons des remontées sur des difficultés rencontrées en SLVie.
Avez-vous des questions avant de passer au vote ?

Jean-Pierre GENIN (FO) - J'ai reçu un mail en tant que membre de la SLVie d'Annemasse. Il y a des problèmes pour se rencontrer et il n'y a plus de président à la SLVie d'Annemasse, Thonon et Arve Supérieur et Inférieur. Est-ce qu'une fusion est prévue dans ce secteur ?

Eve BERTHET (CGT) – Je n'ai pas cette demande. Pour autant, il y a effectivement des difficultés dans les SLVie évoquées. Un travail est en cours sur le sujet.
Il est fort probable que nous votions une délibération lors du prochain CA.

Jean-Pierre GENIN (FO) - Je veux être associé à ce groupe de travail.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je note la demande.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous donne lecture de la délibération.

DELIBERATION 2021-014

Modification du règlement particulier de la CMCAS Pays de Savoie
Propositions de Fusions de SLVie

Vu la présentation des dossiers, vu les débats, le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité l'ensemble des fusions de SLVie suivantes :

- SLVie de Chambéry 11 et Montmélian 19
- SLVie d'Albertville 13 et Beaufort 14
- SLVie de Moutiers 15 et Bourg St Maurice 16
- SLVie de St Jean de Maurienne 17 et Modane 18

Résultat du vote :

- pour : 22 (12 CGT – 4 CFDT – 4 CFE-UNSA Energie - 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La délibération 2021-014 est adoptée à l'unanimité.

Je vous annonce les changements de membres :

- **Commission Action Sanitaire et Sociale - Santé Prévention - Réseau Solidaire - Handicap**

Suppléante : Armelle RYCKELYNCK (Hydro-Alpes) en remplacement de Carole MONTEIL

- **Commission Activités Culturelles et Loisirs – Séjours Vacances**

Titulaire : Laurent HUAU (EDF Commerce) en remplacement de Thierry VURPILLOT
Suppléant : Thierry VURPILLOT (EDF DSP) en remplacement de Laurent HUAU

- **Commission Jeunes Agents**

Suppléant : Souhayel JOMNİ (CIH) en remplacement de Jean-Yves SEGURA

- **Commission Jeunesse**

Titulaire : Armelle RYCKELYNCK (Hydro-Alpes) en remplacement de Carole MONTEIL
Suppléante : Carole MONTEIL (Enedis), sur une place vacante.

Concernant l'antenne de Cluses, je vous donne l'information d'intention de fermeture du site. Il y a eu des travaux réalisés par le GT patrimoine.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Une réflexion est menée pour optimiser les coûts localement et sur les antennes de proximité. L'accord moyen bénévole qui arrive à terme, doit être renégocié. La situation est compliquée financièrement. On se doit d'avoir une optimisation des coûts. La commission patrimoine a mis en place 2 GT (budget et patrimoine) pour réfléchir sur ces questions.
Un inventaire complet des antennes de proximité et du personnel a été présenté à tous les membres des OS participants à ces GT.

DT
EB

Plusieurs étapes sont nécessaires, notamment sur la réorganisation structurelle des antennes afin d'être à proximité des bénéficiaires.
L'antenne de Cluses a un coût de 60 000 € TTC par an hors loyer. La superficie est grande sur ce site avec peu de personnel. L'idée est de revoir ce périmètre. Il faut travailler avec la Direction inter territoire et le personnel.
Le CA devra se positionner sur l'antenne de proximité de Chambéry et Albertville rapidement car les baux arrivent à échéance au mois de juin.
Nous devons prendre en compte l'enquête sur les locaux des SLVie. Le sujet sera abordé lors de la prochaine commission planifiée le 22 avril. Les entreprises doivent nous mettre à disposition des locaux SLVie afin d'y tenir des permanences Elus et professionnelles.
Je rappelle que ces locaux doivent être accessibles à tous les bénéficiaires, actifs et inactifs.

Jean-Louis GROBEL – Aujourd'hui nous sommes dans une démarche pour tenir compte des enjeux liés aux charges de fonctionnement des activités sociales.
Nous nous interrogerons sur l'ensemble des sites de la plaque RA. Les salariés ont été rencontrés. Un travail a été réalisé, des propositions ont été faites, notamment sur l'antenne de Cluses. Ce travail a été présenté au CSE. Dans ce cadre, nous étudierons rapidement les différentes possibilités. Le passage en CSE pour consultation doit avoir lieu fin avril pour ensuite passer en CA de mai. Le bail pourrait être dénoncé au mois de juin pour un engagement effectif en janvier 2022.
Les salariés ont eu des informations d'un point de vue RH, pour un accompagnement de la mobilité. Sur 5 postes aujourd'hui, il y a 2 postes permanents statutaires. Un accompagnement dans la démarche est prévu dans les semaines et mois à venir

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Est-ce que ce dossier est rediscuté en commission budget patrimoine ? Je suis étonnée d'avoir ces informations de réorganisation ce jour alors qu'une réflexion avait été engagée en commission.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Il est prévu, lors de la prochaine commission patrimoine d'avril de discuter du sujet. Mais aujourd'hui nous avons besoin de valider l'intention et le CA doit mandater la commission patrimoine pour réfléchir à différentes solutions, en y associant les professionnels.

Serge SANCHEZ (CGT) – Avec l'antenne de Cluses, nous supportons l'histoire parce que ces locaux avaient été loués à une époque où il y avait du monde. Nous étions coincés avec le bail, de plus qui était très cher. Comme rappelé à plusieurs reprises, nous sommes dans un contexte économique compliqué et nous devons gérer cela.
La concertation avec le personnel est importante. Je ne suis pas sûr qu'il y ait eu une concertation avec les utilisateurs et bénéficiaires. Cela doit être approfondi par la commission patrimoine.
Est-ce qu'il est possible de trouver une place dans le local SLVie de Pressy ? Apparemment ce n'est pas possible car c'est du personnel de la CCAS qui est dans un local professionnel. Est-ce qu'il y a d'autres solutions ?

Jean-Louis GROBEL – Aujourd'hui nous sommes dans une réflexion sur les enjeux des activités sociales. Le but n'est pas de se retirer des bassins de vie. Une baisse de la population est constatée depuis ces 10 dernières années et il y a plus d'inactifs que d'actifs sur le bassin.
La situation financière de la CCAS implique de devoir prendre une décision rapidement, le timing se resserre. Un certain nombre de sujets feront mal mais il est de ma responsabilité de poser les problèmes. Nous devons assurer l'avenir professionnel des salariés sur place et proposer des solutions pérennes aux bénéficiaires.
Trois points ont été développés dans la proposition alternative de la fermeture du site de Cluses :

- Rattachement des salariés à Annecy, Les Glaisins avec possibilité d'être sur le bassin de Cluses dans un local SLVie. Cela pose la problématique de déplacements.
- Aménager un site de travail sur le local de Pressy. Je ne souhaite pas réaliser d'investissement financier sur ce site car il n'appartient pas aux activités sociales aujourd'hui.
- Ouvrir une antenne de proximité sur le centre de Morillon dans lequel nous pourrions aménager un ou deux gites. Nous pourrions développer une restauration de loisirs à proximité des bénéficiaires au quotidien.

DT
EB

J'ai tranché sur la seconde proposition. Je ne souhaite pas investir sur ce site. Il reste donc 2 propositions. Aujourd'hui mon choix se porte sur le site de Morillon car le projet est intéressant et complet vis-à-vis des bénéficiaires, enjeux politiques et activités sociales au global.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – J'apporte une précision concernant les locaux SLVie. Il faudra rencontrer les membres de SLVie et bénéficiaires qui fréquentent cette proximité mais il faut aussi regarder côté employeurs pour voir les locaux qui pourraient être mis à disposition. Partout où il y a des agents, les employeurs nous doivent des locaux SLVie. Ce n'est pas la CCAS qui va entreprendre des travaux dans des locaux des IEG.
Sur Pressy, nous devons aussi en bénéficier. La prochaine commission patrimoine pourrait se tenir sur cette proximité afin de visiter des locaux SLVie. Cela permettra également d'échanger avec le personnel. Une proposition pourrait être faite lors du CA de mai.

Serge SANCHEZ (CGT) – Effectivement, sur les SLVie, ce ne sera pas une décision du CA.
Pour revenir aux fusions de SLVie, la décision provient des personnes qui sont dans les SLVie. Ceux de Moutiers et Bourg Saint Maurice se sont rencontrés et ont discuté pour arriver à proposer une solution.
Sur Pressy, le local est dans le périmètre de l'usine. On se retrouve peut être dans l'impossibilité de pouvoir le faire ; il n'est pas certain que les Directions fassent cadeau d'un bâtiment.

Jean-Louis GROBEL – Il est nécessaire de communiquer avec les bénéficiaires locaux pour expliquer la situation ; ce sera un élément important.
La CCAS ne ferme pas par plaisir cette antenne mais parce que les décisions employeurs nous y contraignent. Il ne sera pas dans mon rôle de m'adresser directement aux bénéficiaires. Ce n'est pas de ma responsabilité. Nous devons travailler ensemble pour porter cet élément.

Eve BERTHET (CGT) – La commission patrimoine doit travailler sur le sujet des antennes, comme déjà dit lors d'un précédent CA.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Je confirme, lors des derniers échanges il a été acté de travailler le sujet.
Quand a lieu la prochaine commission ?

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – La commission se tiendra certainement le 22 avril. Nous attendions d'aborder le sujet en CA avant d'envoyer la convocation.

2. Approbation du PV du CA N° 432 du 12/01/2021 (Vote)

Eve BERTHET (CGT) - Je vous donne lecture de la délibération pour l'approbation du PV :

DELIBERATION N° 2021.015

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 432 DU 12 JANVIER 2021

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, approuve à l'unanimité des présents le procès-verbal du Conseil d'Administration N° 432 du 12 janvier 2021.

Résultat du vote :

- Pour : 22 (12 CGT – 4 CFE-UNSA Energie – 4 CFDT – 2 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

DT
EB

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Présentation des travaux effectués par la CCF

Stéphane BON–MARDION présente l'exercice de la CCF 2019.

CONTEXTE

- *5 Commissaires :*
  - ***BON MARDION Stéphane***
  - ***POTEAUX Pascal***
  - ***HATTERER Gilles***
  - ***COLLIN Jean-Louis***
  - ***DELZARS Laurent***

- *3 réunions : (30 janvier – 05 mars – 02 juillet) en visio*
- *Travail par sondage sur les pièces*
- *Rapport validé par mail et visio compte tenu du contexte sanitaire*

CONSTATS

- *Personnel disponible*
- *Rangement et classement efficace*
- *Commissaires impliqués mais également leurs suppléants*
- *Bonnes séparations des pouvoirs financiers*
- *Habilitations bancaires en bonnes et dues formes*
- *Formalismes respectés : Traçabilité. (Toute ligne ou pièce à une origine et une opération)*

EXAMENS ET RECOMMANDATIONS

1

- *Avances permanentes ou d'activité*
- *Abandon de créance de 457,35 € (3 000 F) sur les SLVie 16 – 18.*
- *Fermeture du compte bancaires de la SLVie 17 et récupération du solde.*
- *Activité PHILATEG : se rapprocher du Responsable et statuer sur l'avance de 1 000€ de 2009*

⇨ *Revoir le système de traçabilité des avances*

2

- *Prêts d'honneurs*
- *2 prêts courants ; soldés en cours d'année 2019 => plus de PH fin 2019.*
- *2 litiges de 2 000€ et 3 000€ (2014 et 2011) aucun remboursement effectué.*

⇨ *Le CA est invité à se positionner sur ces 2 litiges.*

3

- *Pouvoirs d'engagements financiers*

La fiche Navette défini correctement les rôles de chacun.

- *Règles de recouvrement*

Pas de dette de bénéficiaire d'activité des remises de payements au moment de l'activité

4

- *Validité des dépenses*
- *Vérification selon 2 axes :*
- *Partir du règlement d'une facture et remonter au budget de l'activité.*
- *Partir d'une activité et examiner l'ensemble des dépenses réalisées*

DT
EB

5

- *Commissions achats*
- *Article 63 du règlement commun*
- *8 membres du CA*
- *« marché de plus de 7 000€ »*

Plusieurs dépenses de plus de 7000€ sur l'année 2019

⇨ *Le CA est invité à expliciter ce qui est considéré comme un « marché » .*

6

- *Doctrine budgétaire nationale*

⇨ *Le CA est invité à transmettre cette doctrine aux professionnels de la CMCAS.*

- *Règles et décisions budgétaires de la CMCAS*
- *5 PV : 423 à 427*
- *1 budget complémentaire*
- *3 transferts de crédit*
- *Chaque modification est tracée dans le SBA*

7

- *Contraintes réglementaires*

Transmission des documents aux employeurs et à la tutelle (ex DREAL)
Ne semble plus être une obligation depuis plusieurs années

⇨ *Le CA est invité à demander la modification du règlement des CCF.*

CONCLUSIONS

La CCF a transmis son rapport à la CMCAS.
Le président de la CCF a commenté son rapport lors de l'AG de la CMCAS du 25 septembre 2020
Lors de l'AG la CCF a proposé de voter le quitus au CA de la CMCAS des pays de Savoie pour gestion conforme.

Stéphane BON-MARDION rappelle que la CCF émet des préconisations mais ne prend aucune décision.

Eve BERTHET (CGT) - Des éléments ont déjà été pris en compte et traités. Fabienne AUFRAY a déjà mis en œuvre des éléments.

Jean-Louis GROBEL – Un point sera fait avec le pôle gestion. La doctrine descend à la fois du comité de coordination et de la Direction finance de la CCAS. Nous devrons récupérer des éléments pour les mettre en œuvre localement.

Eve BERTHET (CGT) – Ce compte rendu est une redite de l'AG de septembre 2020. Néanmoins, comme tous les membres n'étaient pas présents, l'idée était de partager au sein du CA.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Concernant la commission achats, je rappelle qu'un marché est clair. C'est une commande avec facture. Il y a des difficultés pour suivre les marchés de plus de 7 000 € car il y a des budgets pour des activités supérieures à ce montant.
Nous avons donc des difficultés aujourd'hui pour réunir la commission achats et pour lui faire jouer pleinement son rôle. Il existe 2 seuils, 2 000 € et 7 000 €.
A noter également les difficultés sur le personnel pour anticiper les procédures d'achats. Nous devons nous roder sur le sujet.

DT
EB

Eve BERTHET (CGT) – Sur les arbres de Noël nous y sommes arrivés.
Pour autant, il est vrai qu'il y a des difficultés. De plus, la mise en place de l'outil Lucie ne facilite pas les choses. Le CA a donné pouvoir de validation de toutes les commandes, saisies, etc. auprès des professionnels, à partir du moment où le budget est voté en CA. Il n'y a pas de seuil sur Lucie. Nous avons tenu une commission achats l'année dernière. A été évoqué l'alerte émise lors de l'atteinte du seuil. L'ensemble des professionnels présents doivent avoir connaissance de la décision de la commission achats. Cela est une grosse problématique aujourd'hui. Une tentative a été faite. Les habilitations sur Lucie ont été mises à jour. La commission achats a pris une décision sur les 7 000 €. Nous devons avoir une vision des commandes faites via Lucie et supérieures à ce montant. Fabienne AUFRAY en parlera ultérieurement.

Jean-Louis GROBEL – Ce sujet va être évoqué avec l'ensemble des professionnels. A partir d'un certain seuil, l'information doit être donnée à la commission achats.
Quand il n'y avait pas de problème financier, on se posait moins la question. Aujourd'hui, nous sommes revenus sur des enjeux de raison. Nous devons nous interroger sur chacun des engagements. Un travail est en cours avec le pôle gestion.
La responsabilité des professionnels est engagée. La réglementation doit être respectée du point de vue des montants qui sont engagés. Nous allons traiter le sujet avec l'ensemble des professionnels.

Pause de 10h50 à 11h.

4. Calendrier des AG de SLVie

Eve BERTHET (CGT) – A ce jour nous n'avons que 4 retours de dates. Une relance va être faite. Les dates vous seront transmises.
Des SLVie souhaitent se rencontrer via Zoom, attendons les annonces prévues demain.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Sur les 4 retours, certaines SLVie ont une préférence pour une rencontre en physique mais nous resterons soumis aux contraintes sanitaires.

Serge SANCHEZ (CGT) - Je pense que nous devons utiliser tous les moyens de communication possible et favoriser la visio.

5. Clôture des comptes : examen et arrêter des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 – Proposition d'affectation du Résultat (Vote)

Eve BERTHET (CGT) - Je souligne le travail réalisé par le pôle gestion depuis jeudi. Nous avons obtenu la lettre d'affirmation vendredi pour obtenir les documents de BDO (Anciennement 2AS). Tout le monde s'est investi.
Je vous ai envoyé tous les documents hier.

Sur le document de 28 pages, il faut retenir en page 11 le total du bilan avant répartition. L'exercice clôt au 31 décembre 2020 s'élève à 1 873 676,67 €.
Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégage un résultat comptable excédentaire de 182 355,35 €.

Au point 5 figurent les remarques sur les comptes annuels :
- Immobilisations : La CMCAS doit effectuer un inventaire physique de ces immobilisations pour permettre de sortir celles qui sont désuètes et/ou devenues inexploitables.
- Prêt : Un prêt de 700 000 € réside dans les comptes afin de financer les travaux de la SCI vers le port. Le prêt sera remboursé lorsque les travaux auront été achevés.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la cession du comité, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CMCAS Pays de Savoie relatif à l'exercice clôt le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

DT
EB

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice.

Les délibérations qui seront votées sont règlementaires.
Avez-vous des questions/remarques ?

Luc CHARBONNIER (FO) – En page 18, sur les immobilisations, est-ce que l'inventaire physique va débuter en ce début d'année ?

Eve BERTHET (CGT) – Oui, sachant que le premier trimestre est déjà écoulé. L'inventaire va débuter, il doit être réalisé dans l'année.

Luc CHARBONNIER (FO) – Est-ce que le CA aura lecture de cet inventaire ?

Eve BERTHET (CGT) – Oui.

Luc CHARBONNIER (FO) – Je trouve cela bien. Ça va dans le sens de tout ce qui est réalisé, comme sur les moyens bénévoles, les SLVie, etc.

Eve BERTHET (CGT) – Nous devons faire un point avec la gestion, elle est mandatée sur le sujet.

Fabienne AUFRAY (CGT) - Je vais m'occuper du sujet avec la gestion.

Luc CHARBONNIER (FO) – Qu'en est-il du prêt 700 K€ pour les travaux de la SCI vers le port ?
Sera-il remboursé lorsque les travaux seront achevés ?

Eve BERTHET (CGT) – C'est un point récurrent. La commission patrimoine travaille le sujet. Fabienne AUFRAY et moi sommes allées rencontrer la Mairie. Saint Jorioz n'est pas un projet mis aux oubliettes. Il y a de l'investissement de la part des administrateurs pour faire avancer le projet. Mais la situation financière d'aujourd'hui n'est pas celle du moment où a été acquis le site de Saint Jorioz.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Quel-est le résultat de l'exercice inscrit dans la délibération ?

Eve BERTHET (CGT) – Le total du bilan et du résultat comptable excédentaire sont inscrit dans la délibération :

- Bilan : 1 873 676,67 €
- Résultat excédentaire : 182 355,35 €

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – En page 17 du document, l'excédent est de 69 K€

Eve BERTHET (CGT) – Les chiffres qui font foi sont ceux que j'ai donné, ceux figurant dans le rapport officiel.
Je vous donne lecture des délibérations.

DELIBERATION 2021-016

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :
Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration par 15 voix arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 faisant apparaître un Total de Bilan de 1 873 676,67 € et un résultat comptable excédentaire de 182 355,35 €, et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Résultat du vote :

- Contre : 0,
- Abstention : 7 (4 CFE-UNSA Energie – 3 CFDT),
- Pour : 15 (12 CGT – 2 FO – 1 CFDT).

La délibération est adoptée à la majorité.

DELIBERATION 2021-017

Proposition d'affectation du Résultat comptable 2020

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :
Sur la suggestion de sa Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide par 15 voix de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice 2020 en Réserves diverses d' activités.

Résultat du vote :

- Contre : 0,
- Abstention : 7 (3 CFE-UNSA Energie – 4 CFDT),
- Pour : 15 (12 CGT – 2 FO – 1 CFE-UNSA Energie).

La délibération est adoptée à la majorité.

6. Point budget : tableau de suivi du budget, transferts de crédits, budget complémentaire, habilitations Lucie (Votes)

Fabienne AUFRAY (CGT) – Les tableaux de suivi du budget 2020 et 2021 vous ont été envoyés.
Des questions ont été posées par Yolande BAUDIN :

- Le tableau qui fait foi est celui envoyé ce matin.
- Le budget complémentaire sera regardé.
- La participation aux licences apparait uniquement pour la proxi 26 : c'est parce qu'il y a 26 lignes sur la proxi. Le pôle gestion bloquera ces colonnes à l'avenir.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Il y a beaucoup d'onglets sur ce tableau budgétaire. De fait, il y a beaucoup de liaisons. Je suggère que le pôle gestion organise un webinaire pour les administrateurs intéressés afin de donner des explications sur ces onglets et liens.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je suggérerai cette proposition au pôle gestion.
Il est vrai qu'il y a beaucoup d'onglets mais tous ne sont pas utiles. Nous reverrons ce qui sera mis à disposition à l'avenir.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) - Il serait intéressant d'en discuter lors du webinaire.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Est-ce possible de débloquer les filtres ?

Fabienne AUFRAY (CGT) – Nous interrogerons le pôle gestion.
Ce tableau a aujourd'hui le mérite d'exister. Il était demandé depuis des années. Je remercie le pôle gestion pour ce travail.

Eve BERTHET (CGT) – Je précise la demande à faire auprès du pôle gestion : prendre un temps d'information sur l'utilisation du tableau.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Nous pourrons proposer cela pour le prochain CA.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Cela serait bien à condition de ne pas être en visio.

DT
EB

Eve BERTHET (CGT) – C'est pourtant le principe du webinaire.
Nous pouvons attendre des conditions sanitaires plus propices pour une rencontre physique mais avant septembre, je ne suis pas optimiste.
S'il y a beaucoup d'administrateurs qui souhaitent participer, nous pouvons organiser 2 sessions.

Serge SANCHEZ (CGT) – Nous pouvons travailler avec des écrans partagés.
Le sujet peut être soumis à la commission budget patrimoine. Il y a quelques mois, nous avons demandé un document pour gérer les activités. Celui-ci est fourni désormais mais il est nécessaire de prendre du temps pour s'en saisir.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Plusieurs onglets ne sont pas utiles au CA.

Eve BERTHET (CGT) – Tout à fait, il sert aussi au pôle gestion. Un temps d'échange permettrait une meilleure compréhension. Le tableau a été présenté en commission patrimoine.
Le CA demande un temps d'explication et d'utilisation du tableau.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Ce fichier est une bonne avancée. Le déblocage de filtres permettrait de faire des recherches.
Concernant la présence physique que j'évoquai, je précise que Zoom est interdit au sein d'EDF.

Eve BERTHET (CGT) – Teams est en train d'être déployé sur l'ensemble des PC ASMEG.
Lorsque le déploiement sera terminé, nous passeront sur cet outil.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Peut-on venir sur le site de la Houille Blanche à Chambéry ?

Eve BERTHET (CGT) – Oui, nous sommes 3 aujourd'hui. Il est nécessaire de nous en informer car le nombre de personnes sur le site est limité.
Pour rappel, il est préconisé d'être en télétravail, aussi bien pour les salariés des entreprises que pour les activités sociales.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Il est aussi possible de venir sur les locaux d'Annecy.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous rappelle que les rencontres sont limitées à 6 personnes.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je ferai un point avec le pôle gestion.

Nous passons aux transferts de crédits. Une partie des transferts a été validé en bureau.
Je vous présente ce qui n'a pas été validé en bureau :

- Montant de la vidéo pour la journée internationale du droit des femmes le 6 mars : le montant de 380 € a été mis à jour.
- Initiation au biathlon les 6 et 10 mars à Saint Jean de Maurienne.
- Journée en plein air 13 mars à Saint Jean de Maurienne.
- Commission jeunesse : un complément de 332 € a été fait pour l'achat de bavoirs.
- Demande de la SLVie d'Annecy pour de la réflexologie plantaire les 5 et 19 mai.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – De quoi s'agit-il ?

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – Un professionnel en réflexologie plantaire proposera 7 créneaux de 50 minutes, dans le respect des gestes barrières.

Fabienne AUFRAY (CGT) poursuit :
- Demande d'un complément de 79 € de la SLVie 5 Arve Supérieure pour l'activité les dômes de Miage (augmentation des tarifs).
- SLVie d'Annecy propose des cours de photographie le 29 mai.

DT
EB

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – Un photographe professionnel donnera un cours de 2h à un groupe de 6 personnes dans son local et à l'extérieur, dans le respect des gestes barrières.

Fabienne AUFRAY (CGT) poursuit :

- SVLie d'Albertville propose une initiation au biathlon pour les enfants le 3 avril pour un budget de 310 €.
- SLVie d'Albertville propose une sortie randonnée aux Saisies le 24 avril pour 130 €.

Avez-vous des questions ?

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Pourquoi est-ce que l'alpinisme n'est pas pris en charge par Energie Sports ?

Fabienne AUFRAY (CGT) – C'est une demande de la SLVie. Nous l'avons accordé en budget primitif en décembre. La SLVie 5 a fait très peu de demandes.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Concernant les activités proposées sur Annecy et ailleurs, quand sera-il possible de s'inscrire ?

Fabienne AUFRAY (CGT) – L'information n'a pas encore été donnée car nous attendions le CA de ce jour. D'ici une quinzaine de jours il sera possible de s'inscrire site internet, facebook et info lettre).

Serge SANCHEZ (CGT) – Le club Energie Sports a pris contact avec la SLVie. Des informations ont été données sur ce que nous faisons mais la SLVie ne souhaite pas venir.
Concernant, la demande de budget faite par la SLVie 7 pour une randonnée, nous avons 8 personnes inscrites, ces 8 personnes pourraient gérer le bureau de la SLVie.
Il y a du monde pour demander des budgets mais personne pour s'en occuper.

Jean-Marie LARGY (CFDT) – Ce n'est pas nouveau.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je procède au vote de la délibération.

DELIBERATION 2021-018

Transferts de crédits N°1

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité l'ensemble des transferts de crédits N°1.

Résultat du vote :

- Pour : 22 (12 CGT – 4 CFE-UNSA Energie – 4 CFDT – 2 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Nous passons au budget complémentaire, envoyé ce jour.
Il manquait seulement le montant des autres réserves car nous n'avions pas la clôture des comptes.
Une ligne a été ajoutée : centre de loisirs Saint Jorioz. L'appel de fonds pour la SCI 2020 n'a pas été versé donc nous le passons en budget complémentaire.
Tout le reste a été envoyé en amont.

DT
CB

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Comment ont été estimés les 20 000 € pour les élections de la CMCAS et les 20 000 € pour les élections des SLVie ?

Eve BERTHET (CGT) – Concernant les SLVie, il y a 5 ans nous en avions eu pour 15 000 € HT.
Un appel d'offre sera fait.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je n'ai pas de justificatif pour le montant pour la CMCAS.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Je rappelle que le montant des élections est pris en charge par les employeurs.

Eve BERTHET (CGT) – Il n'y a pas de ligne CMCAS. Il y a une erreur. Effectivement l'intégralité de la somme « Elections CMCAS » est prise en charge par les employeurs.
Seules les élections des SLVie sont à la charge des CMCAS.
Le document est caduc. Je propose donc de mettre ces 20 000 € sur le budget de réactivité.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Nous n'avons pas le choix.

Eve BERTHET (CGT) – Etes-vous d'accord pour passer les 20 000 € (rubrique 66509) sur le budget de réactivité ?

Toutes les OS sont d'accords.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Qu'est-ce qui est compris dans la somme pour les élections ?

Eve BERTHET (CGT) – La mise en place, le prestataire pour procéder aux votes par correspondance, électronique, les frais des instances, les réunions, etc.
La somme n'est pas destinée aux campagnes électorales.
Pour rappel, les élections de SLVie sont règlementaires. La décision a été prise en 2019 pour les repousser en même temps que les élections de CMCAS.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je procède au vote du budget complémentaire, après modification de ces 20 000 €.

DELIBERATION 2021-019

Budget Complémentaire N°1

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à la majorité le Budget Complémentaire N°1.

RB	SR	Libellé RB	Libellé activité	Commissions	Secteur	Montant Accordé CA
8883/xxxxx	C01	RESERVES POUR INVESTISSEMENT	SCI "Vers le Port" St Jorioz	Patrimoine	C01 Saint Jorioz	700 000,00 €
8883/xxxxx	C01	RESERVES POUR INVESTISSEMENT	Maison "Chappaz" St Jorioz	Patrimoine	C01 Saint Jorioz	80 000,00 €
8883/xxxxx	C02	RESERVES POUR INVESTISSEMENT	Salle Marcel Paul	Patrimoine	C02 Salle M.Paul	22 486,00 €
564/xxxxxx	J01	INFORMATION COMMUNICATION	Le Cairn	DIVERS	J01 CAIRN	20 000,00 €
66509/xxxx	S05	DEPENSES DES INSTANCES ELUES	Elections Slvie	DIVERS	CMCAS	20 000,00 €
002/xxxxx	B01	ARBRE DE NOEL SPECTACLE	Arbre de noël spectacle	Jeunesse	CommJeunesse	15 000,00 €
001/xxxxxxx	B01	ARBRE DE NOEL	Arbre de noël cadeaux	Jeunesse	CommJeunesse	15 000,00 €
41081/xxxx	S02	SUBVENTIONS AUX CLUBS OU ASSOCIATIONS SPORTIVES	Subvention Energie Sports	APS	S02 Energie Sports	22 500,00 €
41081/xxxx	S03	SUBVENTIONS AUX CLUBS OU ASSOCIATIONS SPORTIVES	Subvention ASPES	APS	S03 ASPES	32 500,00 €
564/xxxxxx	S01	INFORMATION COMMUNICATION	Communication (Viva/Maileva/Dolist)	DIVERS	CMCAS	15 000,00 €
563/xxxxxx	S01	STAGES PUBLIC & RECHER IFOREP (ELUS/ENCADRANTS)	Formation élus et encadrants	DIVERS	CMCAS	5 000,00 €
36/xxxxxxx	S01	FETE DE LA C.A.S.	Fête de la CMCAS	DIVERS	CMCAS	5 000,00 €
410810/xxx	S01	PARTICIPATION LICENCE	Participation licences sportives/culturelles	DIVERS	CMCAS	5 000,00 €
0211/xxxxx	B01	CONVOYAGES	Kit de convoyage	DIVERS	CMCAS	95,26 €
665053/xxx	ELU	DEPENSES TELEPHONE	téléphonie (numéro unique)	DIVERS	DIVERS	3 900,00 €
248/xxxxxx	P31	SEJOURS MULTI ACTIVITES	Séjour saveurs d'Aquitaine	Activités SLV	PROXY	11 200,00 €
8882/xxxxx	S01	AUTRES RESERVES	Budget réactivité	Activités SLV	CMCAS	169 530,30 €
208/xxxxxx	C01	ACTIVITES CENTRES DE LOISIRS	Centre de loisir St Jorioz	DIVERS	DIVERS	5 840,00 €
					Total	1 148 051,56 €

Résultat du vote :

- Contre : 4 (CFE-UNSA Energie),
- Abstention : 4 (CFDT),
- Pour : 14 (12 CGT – 2 FO).

La délibération est adoptée à la majorité.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je passe aux habilitations Lucie.
Vous avez reçu le circuit d'habilitation Lucie mis à jour en ce qui concerne les intitulés des fonctions. Ce document ne retrace pas la demande de la commission achats d'octobre 2020 concernant la validation des commandes supérieures à 7 000 €.
Nous devons mandater les professionnels afin de réactualiser le circuit, notamment sur les préconisations de la commission achats.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous donne lecture de ce qui avait été acté en octobre 2020 « Les élus du CA mandatent les professionnels afin de réactualiser le circuit des validations Lucie … suite mise en place

DT
EB

de la nouvelle organisation professionnelle et préconisation de la commission achats d'octobre 2020 ».

La préconisation de la commission achats d'octobre 2020 n'a pas été prise en compte.

7. Propositions des commissions (Vote)

Commission Pensionné-e-s du 15 mars 2021	Avis du CA Décision du CA
Proposer aux bénéficiaires de 55 ans à 65 ans, une enquête sous forme de questionnaire sur leurs attentes des activités sociales spécifiques à leur tranche d'âge.	***Accord du CA à l'unanimité***
L'assemblée unique des pensionnés de la Savoie sera remplacée cette année par 3 assemblées couvrant ce département pour privilégier la proximité des bénéficiaires.	***Accord du CA à l'unanimité***
Commission ASS du 8 décembre 2020	**Avis du CA Décision du CA**
DAD 3 nouvelles Aides (Proposition en Bureau du 23/02/2021) => Aide pour l'installation : 200 euros pour les coefficients en dessous de 10 000, budget prévisionnel de 4 000 euros. => Aide pour aide au bilan des DYS : de 50 à 150 euros selon le coefficient et un budget de 4 000 euros estimatif => Aide au maintien dans l'habitat pour les personnes au-dessus du barème ANAH : 300 euros avec un budget de 13 350 (pas de participation de l'ANAH) => Aide rétroactive au 1er janvier 2021	***Accord du CA à l'unanimité Avec rétroactivité au 1er janvier***
Commission Activités Culturelles et de Loisirs/Séjours Vacances du 6 janvier 2021	**Avis du CA Décision du CA**
1. Proposition d'un droit de regard sur l'ensemble de la programmation culturelle de la CMCAS PDS faite par les différentes antennes. 2. Validation du cheminement proposée par la commission pour le graff de l'activibus, à savoir : proposition d'une fresque=> validation du bureau le 27/4 ou du CA le 18/5 => graff lors d'un évènement CMCAS (WE ado par ex) **Etablir un Cahier des Charges pour la mise en œuvre** 3. Validation d'un questionnaire sur le fonctionnement de l'activibus	***Accord du CA à l'unanimité***
Commission Activités Culturelles et de Loisirs/Séjours Vacances du 10 mars 2021	**Avis du CA Décision du CA**
1. Validation du DAD de la tournée du bus des activités sociales sur les ACM été 2021 => **report au bureau du 27 avril 2021** 2. Propositions de séjours thématiques sur le centre d'Aussois (balade poétique et/ou soirée) 3. Validation d'un mailing auprès des parents pour création d'un comité de lecture jeunesse 4. Suite à la mise en place d'un jeu concours sur la connaissance des activités sociales par le comité éditorial, la commission culture propose les lots suivants : * Places de spectacles dans nos salles partenaires (places pour 6 familles) * Livres (anciennes dotations)	***Accord du CA à l'unanimité***

DT
EB

Commission Jeunes agents du 29 janvier 2021	Avis du CA Décision du CA
Proposition de remplacer Soulac par un week-end à Aiguebellette en septembre (accessible à tous les bénéficiaires).	***Accord du CA à l'unanimité***
Commission Jeunesse du 22 février 2021	**Avis du CA Décision du CA**
1. Proposition d'annulation des Portes ouvertes de printemps : Live type Facebook « questions/réponses », en remplacement de la porte ouverte colos printemps. Création d'un support vidéo « découverte colos » pour diffuser aussi tôt que possible. 2. Conservation de la journée « physique » pour celle d'automne. 3. Création d'un « Comité de lecture jeunesse : module de 2h, présentiel ou virtuel, intégrer les enfants dans le comité, avec bonus présence de l'écrivain. Travail avec la commission Culture. 4. Arbre de Noël en attente => **report au bureau du 27 avril 2021** 5. Journée petite enfance en virtuel (en cours de réflexion) 6. Comité de lecture : Communication / sollicitation des enfants par mailings, le Cairn, site internet, FB. Date d'inscription limite : Septembre 2021, communication été 2021. Communication avant cet été (mai-juin) on peut également la faire sur la plaquette ado qui va bientôt partir => A faire valider par bureau ou CA. Proposition de présentation de certains livres lors des arbres de Noel dans les « coins lecture » avec recueil des avis des enfants.	***Accord du CA à l'unanimité***
Commission APS du 4 mars 2021	**Avis du CA Décision du CA**
1. Fournir un inventaire à jour du matériel disponible dans chaque section sportive ; à transmettre chaque année en même temps que la demande budgétaire pour l'année n+1.	***Accord du CA à l'unanimité***
2. Suite à la mise en place d'un jeu concours sur la connaissance des activités sociales par le comité éditorial, la commission APS propose les lots suivants : • Un séjour famille au chalet de l'ASPES à Courchevel. • Un vol biplace ou paramoteur. • Une découverte sportive au sein d'une section des clubs ASPES ou Energie Sports 3. Participation des bénéficiaires comme bénévoles sur l'évènement : demander à l'organisation Handisport 74 de nous faire part de ses besoins.	***Pour info au CA***

Eve BERTHET (CGT) – Pour rappel, nous avons voté un don à une association de sport adapté au mois de janvier. Les commissions APS et ASS devaient travailler conjointement. Je demande une présentation des travaux lors du prochain CA.

Serge SANCHEZ (CGT) – Il peut y avoir des questions qui arrivent entre un CA et une commission. Faut-il obligatoirement passer par le CA avant d'en débattre en commission ?

Eve BERTHET (CGT) – Il est déjà possible de débattre des sujets en commission avant d'en parler en CA. Le fonctionnement reste inchangé.

DT
EB

Emmanuel ROBERT (CFDRT) – Les commissions sont force de proposition.

Eve BERTHET (CGT) – Le CA donne les grandes lignes à suivre par chaque commission.

DELIBERATION 2021-20

Propositions des Commissions

Vu la présentation du dossier, vu les débats, le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité l'ensemble des propositions des commissions.

Résultat du vote :

- Contre : 0,
- Abstention : 0,
- Pour : 22 (12 CGT – 4 CFE-UNSA Energie – 4 CFDT - 2 FO).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Beaucoup de choses sont proposées en lien avec la lecture, c'est une très bonne chose mais nous devons penser à la lecture adaptée par rapport aux bénéficiaires touchés de handicap. Il est nécessaire d'échanger sur ce point avec nos partenaires.
Des livres adaptés peuvent être proposés, notamment pour les arbres de Noël.

Serge SANCHEZ (CGT) – Cette remarque concerne toutes les commissions.
Toutes nos démarches doivent tenir compte de formes de handicap. Les décisions politiques et gouvernementales ont été prises en 2005. Nous sommes en 2021, seulement 40 % des équipements sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Je souhaite que nous prenions l'engagement de tenir ce principe dans le choix des cadeaux de Noël.

Eve BERTHET (CGT) - Mathilde nous faisait des propositions d'ouvrages pour enfants DYS mais pas pour les mal voyants.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – J'intégrerai ce critère à l'avenir.

Hervé DREUX (CGT) – Un rappel sera fait au prestataire avec qui nous travaillons pour intégrer ce critère.
Nous l'avons fait pour les cadeaux aux plus de 75 ans.

Eve BERTHET (CGT) – La librairie Jean-Jacques ROUSSEAU nous faisait des propositions de lectures enregistrées pour les enfants.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Depuis 3 ans nous faisons des propositions accessibles uniquement aux personnes disposants de tous leurs moyens.
Je suis satisfait de cette remarque de Dominique TAILLEBSOQ.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Nous devons arriver à faire la transversalité avec toutes les commissions mais nous devons aussi nous former à cette question spécifique. Un travail de fond est nécessaire. Le handicap va bien au-delà de la lecture.

Serge SANCHEZ (CGT) – Nous parlons de handicap, racisme, mixité, égalité hommes/femmes, etc.
En 2005 a été votée la loi sur l'accessibilité alors que nous sommes seulement à 40 % d'accessibilité à ce jour.

Eve BERTHET (CGT) – Il y a une question de René PERRI. Il n'y a plus de séjour passion.
Des séjours thématiques peuvent être proposés. La difficulté est la diffusion de l'information au niveau national pour que l'ensemble des bénéficiaires en aient connaissance.
Par exemple, un séjour moto va être proposé sur Aussois, 100 % à la charge du bénéficiaire.

René PERRI (CGT) – Un séjour VTT est aussi proposé pour la découverte de la Vanoise ainsi qu'un séjour vélo de route.
Nous devons en faire la promotion auprès des bénéficiaires.

Eve BERTHET (CGT) – Nous pouvons diffuser l'information sur la plaque RA mais comment faire au niveau national ?

Jean-Louis GROBEL – Il y a 2 voies principales aujourd'hui : la diffusion sur le site ccas.fr et sur le livret d'accueil numérique des CT concernés. Il est possible de s'affecter sur le site pour la semaine voulue. Le règlement se fait directement au prestataire sur site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

La Présidente
Eve BERTHET

Le Secrétaire Général
Dominique TAILLEBOSQ

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Le handicap est la première des discriminations depuis 4 ans.

Emmanuelle GONZALEZ – Qui mieux que les personnes en situation de handicap pour nous donner des pistes et actions à mener, idées de cadeaux, etc. Nous pourrions faire un article dans le Cairn sur le sujet.

8. Point « Mes activités »

Karine PASERO présente un point d'étape sur la mise en place de l'outil « Mes activités ».

La mise à disposition des boutiques est prévue entre mars et mai. Ceci nécessite quelques pré-requis des CMCAS tel que le contrat de vente à distance. Il est mis en place avec la banque (en cours). Le paiement en ligne sera ensuite fonctionnel.
La mise en place de « Mes activités » aux bénéficiaires est prévue au cours de l'été. La date sera déterminée par la CMCAS, selon l'ouverture des boutiques.

Le déploiement est en bonne voie, les CGV ont été validées en décembre.

Eve BERTHET (CGT) – Lors du CA du 18 mai, nous devrons décider de la date de démarrage des boutiques.

Questions diverses

DELIBERATION 2021-021

ORDRE DU JOUR ET DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS N°434

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de la CMCAS N°434, et décide de le convoquer le 18 mai 2021 à 9h00.

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
2. Approbation PV du CA N°433 du 30/03/2021 (Vote)
3. Point AG de CMCAS
4. Point Budget : Tableau de suivi du Budget, Transferts de crédits (Votes)
5. Propositions des Commissions
6. Point Election de CMCAS

Questions diverses

Résultat du vote :

- Pour : 22 (12 CGT – 4 CFE-UNSA Energie – 4 CFDT – 2 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DT
EB